

COMMUNIQUE

Le Conseil d'Administration s'est tenu le 24 mars 2016 et a décidé de fixer la date de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle au 15 juin 2016. Le choix de cette date est motivé par des raisons inhérentes au calendrier de changement de gouvernance au niveau de notre société.

Les commissaires aux comptes ont certifié les comptes de l'entreprise sans réserves. Leur attestation ainsi que les états de synthèse ont été publiés dans l'édition du 31 mars 2016 du journal « LES ECO ». Lesdits états de synthèse n'ont subi aucun changement depuis cette date.

A la suite de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le 15 juin 2016, un communiqué sera publié précisant l'approbation des états de synthèse et confirmant que ces derniers n'ont subi aucun changement.